

CARMIGNAC PORTFOLIO CLIMATE TRANSITION A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4	5*	6	7
---	---	---	---	----	---	---

LU0164455502

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

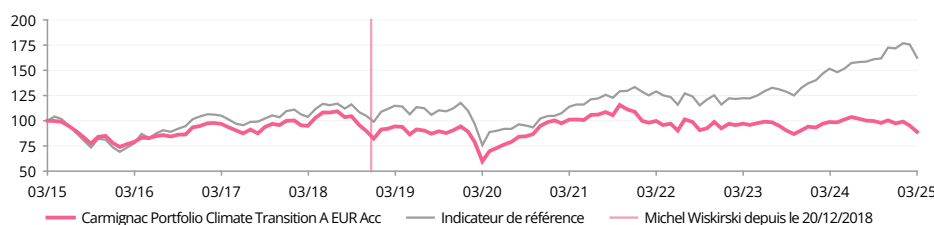
Carmignac Portfolio Climate Transition est un fonds actions thématique (UCITS) qui investit dans des entreprises innovantes, fournissant des solutions aux défis mondiaux en matière de changement climatique et d'environnement, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables et des industries vertes. Le Fonds cherche à générer des rendements attractifs en investissant dans des secteurs de croissance durable à long terme, ou dans des entreprises au cœur de la révolution « verte », tout en contribuant de manière positive à l'environnement et aux efforts de décarbonisation en facilitant la transition vers une économie à faible émissions de carbone. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur une période d'au moins 5 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)						Performances annualisées (%)			
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le 20/12/2018
A EUR Acc	-8.61	-6.60	-9.92	-10.85	48.94	-11.04	-3.75	8.29	-1.16	1.5
Indicateur de référence	-5.41	-7.52	7.19	25.88	114.33	62.51	7.97	16.46	4.97	8.4
Moyenne de la catégorie	-5.67	-6.63	-4.01	-2.68	61.67	66.96	-0.90	10.08	5.26	—
Classement (quartile)	4	2	4	4	3	4	4	3	4	—

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

A partir du 15/05/2020, le compartiment adopte une approche socialement responsable en matière d'environnement et investit de façon thématique dans des actions de sociétés qui, de l'avis du gérant du fonds, contribuent à l'atténuation du changement climatique.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A EUR Acc	3.35	1.83	-15.09	10.39	4.51	14.79	-17.71	5.51	21.68	-16.16
Indicateur de référence	25.33	18.06	-13.01	27.54	-11.09	18.78	-9.58	5.15	41.68	-19.66

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	15.0	16.7	19.5
Volatilité du benchmark	13.3	13.7	19.3
Ratio de Sharpe	-0.4	0.4	-0.1
Bêta	1.0	1.0	0.9
Alpha	-0.2	-0.1	-0.1

VAR

VaR du Fonds	9.5%
VaR de l'indicateur	7.6%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-6.4%
Dérivés actions	0.3%
Dérivés devises	-0.4%
Liquidités et Autres	0.0%
Total	-6.4%

Performances brutes mensuelles

Calcul : pas hebdomadaire



M. Wiskirski

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	83.8%
Taux d'exposition nette actions	75.9%
Nombre d'émetteurs actions	50
Active Share	85.4%

FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : SICAV

Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 03/03/2003

Actifs sous gestion du Fonds : 152M€ / 164M\$⁽¹⁾

Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 10/03/2003

Devise de cotation : EUR

Encours de la part : 126M€

VL (part) : 274.74€

Catégorie Morningstar™ : Sector Equity Ecology

GÉRANT(S) DU FONDS

Michel Wiskirski depuis le 20/12/2018

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽²⁾

MSCI AC World NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie10%

Minimum % d'investissements durables 80%

Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS PAR THÉMATIQUE

Facilitateurs de solutions	61.9%
Constructions "vertes"	1.4%
Economie circulaire	12.5%
Efficacité énergétique	4.2%
Technologies "vertes"	43.8%
Fournisseurs d'énergie verte	16.8%
Mobilité verte	7.1%
Energies renouvelables	9.7%
Acteurs de la transition	5.1%
Entreprises minières efficaces	2.8%
Acteurs de la transition pétrolière et gazière	2.3%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	16.2%

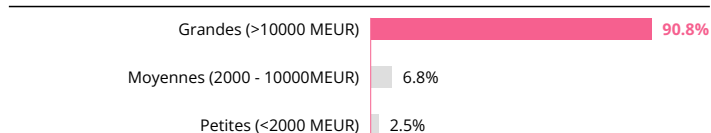
THEMATIQUES

Facilitateurs de solutions: Entreprises offrant des produits, des services ou des solutions qui permettent directement ou indirectement à d'autres entreprises de réduire leurs émissions de carbone ou d'améliorer leur efficacité énergétique (des facilitateurs de solutions) ; par exemple, les entreprises de semi-conducteurs qui fournissent des composants essentiels pour les véhicules électriques.

Fournisseurs d'énergie verte: Entreprises fournissant des produits, des services ou des solutions à faible teneur en carbone, comme les énergies renouvelables ou les véhicules électriques.

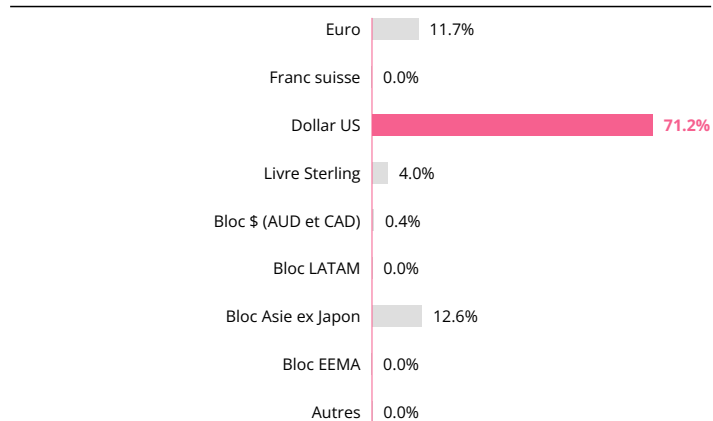
Acteurs de la transition: Entreprises qui contribuent le plus à la transition énergétique et à la réduction des émissions mondiales de carbone, par exemple, certaines grandes sociétés minières ou pétrolières intégrées qui ont adopté des politiques radicales pour réduire leur empreinte carbone et qui étendent leur engagement au sein des énergies renouvelables.

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

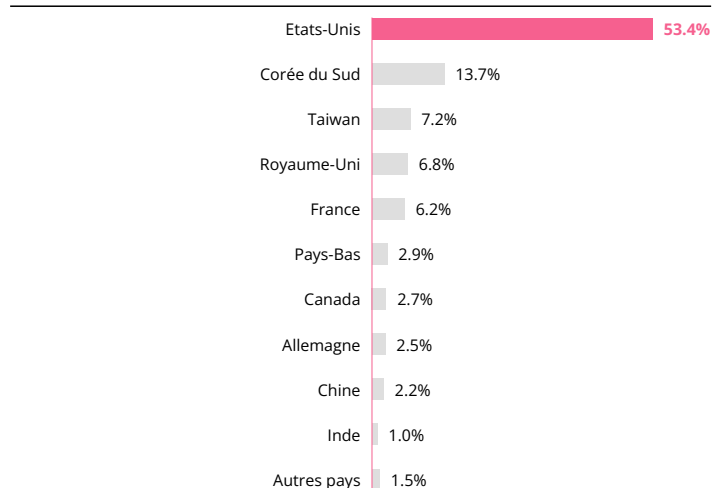
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Thématique "vert"	%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Facilitateurs de solutions	7.7%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Facilitateurs de solutions	6.1%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Facilitateurs de solutions	4.5%
SSE PLC	Royaume-Uni	Fournisseurs d'énergie verte	4.0%
WASTE MANAGEMENT INC	Etats-Unis	Facilitateurs de solutions	4.0%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Corée du Sud	Facilitateurs de solutions	3.8%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Facilitateurs de solutions	3.3%
ANSYS INC	Etats-Unis	Facilitateurs de solutions	2.9%
HYUNDAI MOTOR CO	Corée du Sud	Fournisseurs d'énergie verte	2.8%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	France	Facilitateurs de solutions	2.8%
Total			41.9%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

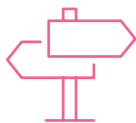


Poids rebasés

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Après un début d'année 2025 solide, les marchés boursiers mondiaux ont connu une baisse en mars, clôturant le premier trimestre avec des pertes substantielles sur les principaux indices.
- En Europe, le mois a été fortement influencé par les développements tarifaires, y compris la confirmation des tarifs automobiles la dernière semaine du mois.
- La sous-performance du marché américain a eu un impact négatif sur les actions des marchés développés, entraînant un rendement total de -4,45% pour l'indice MSCI World.
- En revanche, les actions des marchés émergents ont surperformé leurs homologues des marchés développés.
- Les matières premières ont affiché les meilleures performances du mois, grâce à une nouvelle augmentation des prix de l'or, l'indice Bloomberg Commodity ayant augmenté de près de 4%.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En mars, le Fonds a enregistré une performance absolue négative, bien qu'il ait surperformé son indice de référence.
- Par rapport à notre indicateur de référence, notre position surpondérée dans le secteur industriel a été le principal facteur de détraction.
- Schneider Electric a sous-performé au cours du mois en raison des préoccupations concernant les impacts potentiels des menaces tarifaires après l'annonce d'investir plus de 700 millions de dollars dans ses opérations aux États-Unis.
- Notre surperformance a été principalement due à notre sélection de titres dans le secteur des services aux collectivités.
- RWE a été le plus grand contributeur à notre performance, rapportant des bénéfices solides pour 2024, ce qui a renforcé la confiance des investisseurs.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- En mars, nous avons ajusté nos pondérations dans le thème de la transition énergétique en réduisant notre exposition à RWE suite à sa forte performance.
- Notre forte conviction dans les semi-conducteurs reste intacte. Nous avons donc augmenté nos positions dans le sous-thème de la technologie verte, notamment dans Nvidia, Broadcom et TSMC.
- Nous croyons que notre diversification à travers ces sous-thèmes nous permettra de mieux naviguer dans l'environnement de marché actuel.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre l'objectif d'investissement durable promu par ce produit financier sont les suivants :

- Un minimum de 30 % de l'actif net du compartiment dans des entreprises qualifiées d'investissement durable;
- 10% au moins de l'actif net du Compartiment sont consacrés à des investissements durables alignés sur le règlement Taxonomie de l'UE ;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 20% ;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des investissements en actions.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	49
Nombre d'émetteurs notés	49
Taux de couverture	100.0%

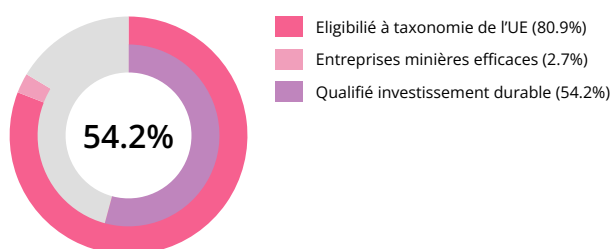
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Climate Transition A EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

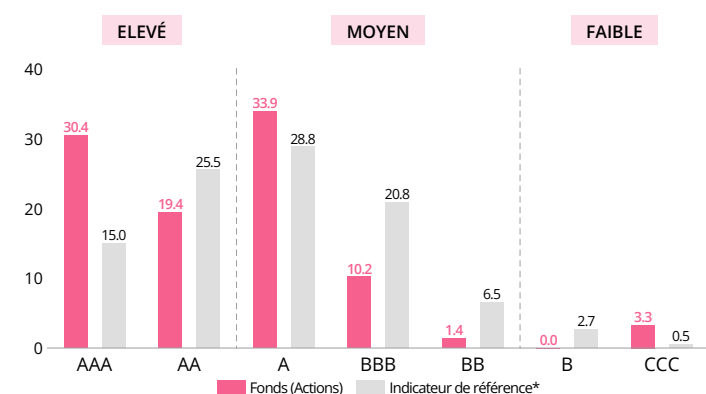


Les actifs nets du fonds sont investis dans des actions d'entreprises qui soit consacrent plus de 10 % de leurs revenus ou de leurs dépenses d'investissement à des **activités éligibles à la taxonomie européenne**, soit investissent au moins 10 % de leurs dépenses d'investissement dans **l'extraction efficace de matières premières**, essentielles aux chaînes d'approvisionnement industrielles qui contribuent à l'atténuation du changement climatique.

En outre, pour être considérée comme un **investissement durable**, une entreprise qui répond à l'un des critères ci-dessus mais dont le modèle économique est fortement émetteur doit se fixer un objectif scientifique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le prospectus.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 98.6%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	6.1%	AAA
SSE PLC	4.0%	AAA
ECOLAB INC	1.6%	AAA
APPLIED MATERIALS INC	1.1%	AAA
TOTALENERGIES SE	2.0%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	5.2%	AAA
MICROSOFT CORP	4.2%	A
SSE PLC	4.0%	AAA
WASTE MANAGEMENT INC	3.9%	A
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	3.6%	AA

Source: MSCI ESG

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 31/03/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1 ^{ère} VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	10/03/2003	CARCOMM LX	LU0164455502	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.37%	20%	—
A USD Acc	19/07/2012	CARCOAU LX	LU0807690754	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.37%	20%	—
E EUR Acc	30/12/2011	CARCOME LX	LU0705572823	Max. 2.25%	—	—	2.56%	0.37%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARCMFE LX	LU0992629237	Max. 0.85%	—	—	1.16%	0.37%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **MATIÈRES PREMIÈRES :** La variation du prix des matières premières et la volatilité de ce secteur peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.